



Non à la détérioration de nos conditions de travail, Tous ensemble, ne subissons plus !

Dans de nombreux départements des assemblées générales ont décidé de refuser d'assurer des intérimis dits structurels (postes manquant et non mis à la vacance, EPIT, temps partiel, etc.), c'est-à-dire pour les postes pour lesquels aucune vacance n'a été déclarée par l'administration (alors que l'article 61 de la loi du 11 janvier 1984 prévoit l'obligation d'ouverture à la vacance de tous les emplois).

L'administration fait ainsi supporter par les collègues en poste la charge de travail supplémentaire induite par les baisses d'effectifs découlant de la réforme Sapin

Nationalement, ce sont d'ores 10% postes de contrôle en moins dès 2014 avec la réforme Sapin qui sont annoncés, sans compter la baisse continue des agents de secrétariat.

Tous les agents, quelle que soit leur catégorie, subissent de plein fouet la politique de rigueur du ministère. Le « ministère fort » : c'est moins d'agents avec plus de boulot, et plus de risques psycho sociaux !

Les agents ne peuvent continuer à supporter la dégradation des conditions de travail liée au non remplacement des postes, à la baisse chronique des effectifs qui vont s'accroître avec la mise en place du plan Sapin, et ne veulent pas être la variable d'ajustement du plan de restructuration du ministère..

Les agents refusent les injonctions paradoxales de l'administration, qui nous imposent des intérimis au nom de la continuité du service public, tout en décidant la suppression de postes, remettant ainsi en cause la possibilité même d'assurer correctement nos missions et exposant ainsi toujours plus la santé des agents.

Les agents refusent cette politique qui laisse mourir les services en ne mettant pas les moyens de les faire fonctionner et notamment en ne compensant pas l'activité des agents à temps partiel (conformément à l'article 37 de la loi du 11 janvier 1984).

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent les agents à refuser toute charge de travail supplémentaire engendrée par la réforme, et notamment les intérimis qui vont se multiplier.